Conseil Départemental de l'Education Nationale du 19 février 2021

Déclaration préalable de la Cgt-Educ'Action

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se tient en pleine crise sanitaire et nous tenons en premier lieu à dénoncer la manière dont l'Education Nationale gère la situation:

- **Protocoles successifs et contradictoires,** le plus souvent inapplicables.
- **Politique de camouflage de la réalité de la pandémie** et de ses conséquences dans l'Education. A moins de considérer qu'un micro climat sanitaire protège les personnels de l'Education Nationale et les élèves, il est évident que les chiffres sont sous estimés, et dans les Alpes Maritimes, cela paraît encore plus évident!
- **Consignes contradictoires** dans notre département

Concernant la carte scolaire, la politique menée par le Ministre de l'Education Nationale quant aux moyens donnés aux établissements pour appliquer les réformes qu'il met en place, se fait toujours à moyens constants par "glissement", l'augmentation des postes dans le 1er degré se fait par la fermeture de postes du 2eme degré, les dotations les LP se font au détriment de la DHG des collèges particulièrement en REP/REP+...

Augmenter ce seuil, pourtant respecté depuis plus de 40 ans dans l'académie, est un nouveau signe très inquiétant et révélateur de cette volonté ministérielle de supprimer coûte que coûte des postes de personnels enseignants, même au détriment des élèves les plus défavorisés.

Nous demandons à ce que le seuil à 24 élèves par classe dans les établissements REP et REP+ soit respecté.

Dans le 1er degré:

- le dédoublement des Grandes Sections en REP et REP+ se fait au prix de la fermeture de classes, particulièrement dans les maternelles dans le 06, la limitation des Grandes Sections se fait elle en jouant sur l'augmentation des moyennes des autres classes.
- L'augmentation du dispositif pour les décharges de direction, déjà bien insuffisante, non réellement financée se fait là aussi au prix de fermetures.
- La solidarité vis à vis des communes de l'arrière pays touchées par les intempéries, est bien entendu une bonne chose, reste que cette solidarité se fait sans dotation particulière de l'Etat.

La Cgt-Educ'Action s'est prononcé, lors du CTSD, contre les propositions de M. l'Inspecteur d'Académie, il demande que lors de ce CDEN, soient annulées les fermetures et que soit mis en place un moratoire pour un an de ces fermetures qui se déroulent en pleine crise sanitaire.

Que dire d'autre part du scandale que constitue la mise en place de la mutualisation des AESH, qui vise au delà de discours lénifiants à économiser des moyens sur le dos des enfants handicapés et des conditions de travail des personnels, sans même parler du manque du nombre d'AESH? Près de 350 enfants sont, ce jour, sans AESH.

Que dire enfin de la "proposition" de M. l'Inspecteur d'Académie de ne pas augmenter, et ce depuis plusieurs années l'IRL. A qui fera-t-on croire que l'on peut se loger dans les AM pour 383€? Les instituteurs et institutrices ne sont plus que quelques dizaines dans les AM, les traiter décemment serait la moindre des choses , et ce surtout que le montant de cette IRL entre en ligne de compte, lors de l'intégration dans le corps des Professeur-es d'école. **La Cgt-Educ'Action, propose que cette IRL passe à 450€ en raison du retard accumulé ces dernières années.**